

# DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N°: **ING-2013-07-60**

1. Code d'identification unique du produit type :  
**FIX-ELEC**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :  
**2017-03-XARBOB00105**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
**Fixation de moulure électrique**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :  
**I.N.G. FIXATIONS, ZI de Chassende BP90168 43005 Le Puy en Velay Cedex, France**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 paragraphe 2 :  
**Non applicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :  
**Système 4 - Demande volontaire - Auto-déclaration**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
**Sans objet**
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :  
**Sans objet**
9. Performances déclarées

<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Performances</b>	<b>Spécifications techniques harmonisées</b>
Résistance à l'arrachement dans le béton	20 kg	Tests sur site
Résistance à l'arrachement dans le parpaing	15 kg	Tests sur site
Résistance à l'arrachement dans la brique rouge	15 kg	Tests sur site
Température de fusion	220 °C	ISO 11357-3

Température de fléchissement sous charge	70 °C	ISO 75-2/Af
Point Vicat	205 °C	ISO 306/A50
Rupture à l'allongement	>50%	ISO 527-2/1A
IRC	>600V	CEI 60112
Inflammabilité	V2	UL94 (1.6mm)

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

**Sans objet**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

**François INGLESE**

**Gérant**

**le 24/07/2013 à Le Puy en Velay**

